

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT

Dispositif de signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

CADRE REGLEMENTAIRE

- Article 6 quater A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- L.452-43 du Code général de la Fonction Publique
- Décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

TRANSMISSION DU SIGNALEMENT

- Mail : signalement@cdg18.fr
- Courrier sous pli portant la mention « confidentiel » à l'adresse ci-dessous :

Dispositif Signalement

*Centre de gestion de la fonction publique du Cher, Zac du Porche
18340 Plaimpied-Givaudins*

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DE L'AUTEUR DU SIGNALEMENT

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

J'accepte d'être contacté sur ce numéro aux horaires suivants :

Nom de la collectivité ou de l'établissement :

Service et fonction exercée :

TYPE DE SIGNALEMENT

Je suis :

- Victime des faits
 Témoin des faits, dont la victime est :

Le présent signalement concerne les faits de :

- Violence
 Discrimination
 Harcèlement moral ou sexuel
 Agissements sexistes

DESCRIPTIONS DES FAITS

Indiquez la ou les dates des faits, le(s) lieu(x) préciser si les faits sont uniques, répétés et s'ils se sont déjà produits auparavant, sous quelle forme et à quelle fréquence

AUTRES DÉMARCHES ACCOMPLIES

Précisez si la situation a conduit à un arrêt de travail, une demande de reconnaissance d'accident de service, un dépôt de plainte, autre)

ÉLÉMENTS DE PREUVE OU TÉMOIGNAGES

Décrire le cas échéant les éléments de preuve dont vous disposez (joindre une copie de ces éléments à votre signalement)

Conformément aux articles 56, 49, 50 et 51 de la Loi Informatique et Libertés modifiée en 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.